

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, a procédé, ce jour, à la nomination des Membres du Gouvernement par le Décret n° 2012-1119 du 22 novembre 2012.

AU TITRE DU GOUVERNEMENT

Sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Article 1 : Sont nommés Membres du Gouvernement :

1. Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances :
M. Daniel Kablan DUNCAN
2. Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité :
M. Hamed BAKAYOKO
3. Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères :
M. Charles Koffi DIBY
4. Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement :
M. Albert Toikeusse MABRI
5. Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle :
M. Moussa DOSSO
6. Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques :
M. Gnénéma Mamadou COULIBALY
7. Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances :
Mme Nialé KABA
8. Ministre de l'Intégration Africaine et des ivoiriens de l'Extérieur :
M. Ally COULIBALY
9. Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie :
M. Adama TOUNGARA
10. Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement durable :
M. Rémi Allah KOUADIO
11. Ministre des Infrastructures Economiques :
M. Patrick ACHI
12. Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :
M. Konan GNAMIEN
13. Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique:
Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA

14. Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME :
M. Jean-Louis BILLON
15. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :
M. Ibrahima CISSE BACONGO
16. Ministre des Transports :
M. Gaoussou TOURE
17. Ministre des Ressources Animales et Halieutiques :
M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI
18. Ministre de la Santé et de la Lutte contre le SIDA :
Mme Raymonde GOUDOU COFFIE
19. Ministre de l'Agriculture :
M. Mamadou Sangafowa COULIBALY
20. Ministre de la Construction, du Logement de l'Assainissement et de l'Urbanisme :
M. Mamadou SANOGO
21. Ministre de l'Industrie :
M. Jean - Claude BONOU
22. Ministre et de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant :
Mme Anne Désirée OULOTO
23. Ministre de la Culture et de la Francophonie :
M. Maurice Kouakou BANDAMAN
24. Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Porte-parole du Gouvernement :
M. Bruno Nabagné KONE
25. Ministre des Eaux et Forêts :
M. Mathieu Babaud DARRET
26. Ministre de la Communication, Porte-parole Adjointe du Gouvernement:
Mme Affoussiata BAMBA-LAMINE.
27. Ministre du Tourisme :
M. Roger KACOU
28. Ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs :
M. Alain Michel LOBOGNON

Il convient de rappeler que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des armées, conserve les attributions de la Défense et que M. Paul Koffi KOFFI demeure Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense.